

Le magazine trimestriel de Pays de Montbéliard Agglomération

DÉCHETS

Bientôt la poubelle jaune !



Chère Madame, cher Monsieur,



© Simon Dava

Le conseil de communauté de Pays de Montbéliard Agglomération a fait montre, ces derniers mois, d'une véritable volonté d'action en entérinant des délibérations d'importance. Évidemment, le vote du budget 2022 (lire notre dossier en pages 14-17) fait partie de celles-ci.

D'un montant global de 210 millions d'euros, il dégage surtout un volume formidable d'investissement à hauteur de 51 millions d'euros. C'est, tout simplement, un des montants les plus importants dans l'histoire de notre collectivité. Et il est d'autant plus remarquable qu'il se concrétise, d'une part, dans un contexte où les aides de l'État poursuivent leur lente mais inexorable diminution et, d'autre part, dans la volonté de ne pas augmenter la pression fiscale sur les ménages et les entreprises.

Ces investissements permettront de réaliser, dans un futur proche nos ambitions actuelles. Comme je l'avais évoqué l'an dernier dans mon projet de mandat, le développement économique et la transition écologique sont toujours les fils conducteurs de mon engagement. C'est donc en toute logique que deux des principaux investissements de cette année concernent, à la fois, l'acquisition des terrains dits « PSA sud » pour y accueillir de nouvelles activités industrielles mais également l'instauration de la poubelle jaune pour mieux trier nos déchets (lire en pages 4-5).

Avec de telles décisions dont je mesure pleinement l'ampleur, je pense que l'avenir est entre de bonnes mains. Mais le présent de ce printemps l'est tout autant. Pays de Montbéliard Agglomération poursuit son travail pour améliorer votre quotidien, que ce soit sur les dossiers de l'habitat et de l'urbanisme (pages 6-7), notre action envers les mobilités douces et notamment le vélo (pages 18-19), la qualité de notre enseignement supérieur symbolisé par le Centre de Formation des Apprentis (pages 20-21), l'expertise de nos entreprises comme Sysaxes (pages 10-11), la joie du partage des marchés du soir (pages 12-13) ou encore nos événements sportifs et culturels comme les Green Days (page 22 et 4^e de couverture).

Pour terminer, je ne peux faire l'impasse sur les terribles malheurs qui s'abattent actuellement sur le flanc oriental de notre continent. Ainsi, je conclus évidemment en exprimant ma totale solidarité avec le peuple ukrainien pour lequel le conseil communautaire a débloqué une aide d'urgence, le 17 mars dernier, de 20 000 € attribuée à la protection civile.

Charles Demouge
Président de Pays de Montbéliard Agglomération



© Samuel Coulon

p. **04-05**

L'ACTU DU MOMENT

Il y a du nouveau pour vos déchets ! Le 10 mars dernier, le conseil communautaire de PMA a voté les modalités d'application de la REOMI et a décidé le passage en poubelle jaune. MONAgglo vous explique tout.

p. **06-07** - Le sujet en questions

Avec ses compétences sur l'habitat et l'urbanisme, PMA agit efficacement sur l'attractivité urbaine. C'est plus belle la ville !

p. **08-09** - En bref

p. **10-11**

In situ

Le cobot, la
botte secrète
de l'entreprise
Sysaxes.



© Tim Platt



© Stéphanie Dupuis

p. **12-13** **Portfolio**

« J'peux pas, j'ai marché du soir », la meilleure excuse pour sortir le vendredi dans le Pays de Montbéliard !

MONA est distribué en boîtes aux lettres dans les 72 communes qui composent

l'Agglomération : Abbévillers, Allenjoie, Allondans, Arbouans, Audincourt, Autechaux-Roide, Badevel, Bart, Bavans, Berche, Bethoncourt, Beutal, Blamont, Bondeval, Bourguignon, Breigney, Brognard, Colombier-Fontaine, Courcelles-lès-Montbéliard, Dambelin, Dambenois, Dampierre-les-bois, Dampierre-sur-le-Doubs, Dannemarie-lès-Glay, Dasle, Dung, Échenans, Écot, Écurecy, Étouvans, Étupes, Exincourt, Feschel-le-Châtel, Feule, Glay, Goux-lès-Gambelin, Grand-Charmont, Hérimoncourt, Issans, Longeville-sur-Doubs, Lougres, Mandeure, Mathay, Meslières, Montbéliard, Montenois, Neuchâtel-Urtière, Noirefontaine, Nommay, Pierrefontaine-lès-Blamont, Pont-de-Roide-Vermondans, Prévostevillers, Raynans, Remondans-Vaivre, Roches-lès-Blamont, Sainte-Marie, Sainte-Suzanne, Saint-Julien-lès-Montbéliard, Saint-Maurice-Colombier, Seloncourt, Semondans, Sochaux, Solemont, Taillecourt, Thulay, Valentigney, Vandoncourt, Vieux-Charmont, Villars-lès-Blamont, Villars-sous-Dampjoux, Villars-sous-Écot et Voujeaucourt.

p. 14-17 - DOSSIER

210 millions d'euros, c'est le budget (tous confondus) de PMA en 2022. Découvrez comment cet argent sera utilisé pour vos services publics et les investissements à venir.



Le selfie de Léna & Othilie



Pour

ce numéro de printemps,

Léna et Othilie nous ont envoyé une photo en compagnie du producteur de fromages de chèvres Laurent Abs, prise lors d'un marché du soir l'an dernier. L'occasion de dire que les marchés du soir reprennent le 29 avril prochain ! Vous aussi, prenez une photo de votre Pays de Montbéliard lors d'un moment insolite, d'un événement particulier ou dans un lieu emblématique, faites-nous la parvenir par mail à mona@agglo-montbeliard.fr et gagnez un cadeau surprise !

p. 18-19 - Focus

Le plein d'infos vélo dans le Pays de Montbéliard pour un printemps qui ne manque pas de selle.



p. 20-21 Alter ego

Bon anniversaire au Centre de Formation des Apprentis du Pays de Montbéliard !



p. 22

Rendez-vous

Voyez la fête en vert avec les Green Days, en juin prochain.



p. 23 - Tribunes

Retrouvez **MONA** et toute l'actualité en ligne sur www.agglo-montbeliard.fr

Directeur de la publication : Charles Demouge – Directrice de la communication : Adeline Coquet – Rédacteur en chef : Alexis Beuscart – Conception maquette & mise en page : Ahmed Aliouane Impression : Estimprim – Photos : Samuel Coulon, Simon Daval-Périples, Stéphanie Durbic, Jetpack productions, Gilles Pincemaille, Alexis Beuscart, Christian Lemontey, Time Prod, Michel Petit – **MONAgglo** : Pays de Montbéliard Agglomération, 8, avenue des Alliés – BP 98407 – 25 208 Montbéliard Cedex – Téléphone : 03 81 31 88 88 – Courriel : mona@agglo-montbeliard.fr N° ISSN : 2494-5080 – MONAgglo est adhérent de l'Union des journaux et journalistes d'entreprises de France. Tirage : 71 000 exemplaires. Couverture : Samuel Coulon.

MONAgglo en version enrichie sur calameo

Du fait de la pénurie de papier qui touche actuellement les imprimeries, le MONAgglo de printemps tardera à arriver dans les boîtes aux lettres au début du mois de mai.

L'occasion de rappeler que le magazine numérique, publié sur calameo, n'est pas soumis à ces aléas ! De plus, sa version enrichie avec des liens cliquables permet d'accéder directement aux sites internet et aux vidéos mentionnées dans les pages de notre publication. Une information plus diffuse, plus fournie et disponible plus rapidement !



calameo.com/pays-de-montbeliard-aggloeration





UNE POUBELLE JAUNE pour un meilleur tri

C'est une décision très importante pour les habitants du Pays de Montbéliard. Le 10 mars dernier, les élus du conseil communautaire de Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) ont approuvé la mise en place de la poubelle jaune au 1^{er} janvier 2023. Ce nouveau service en porte à porte permettra aux usagers de faciliter leur tri des déchets. Un petit geste pour les habitants, un geste fort pour la planète !

Plus facile le tri avec PMA ! Dès janvier prochain, la majorité des habitants de l'Agglomération* disposera d'un second bac de déchets spécialement attribué pour recueillir les déchets recyclables. Plus besoin, forcément, de se rendre en point recyclage pour jeter papiers, cartons et emballages plastiques, emballages acier et aluminium type boîtes de conserve, canettes de boissons, aérosols et briques alimentaires. Tout cela ira dans la poubelle jaune, sauf le verre.

L'arrivée de ce nouveau bac de collecte permettra donc aux usagers d'améliorer leur performance de tri afin de diminuer leur production d'ordures ménagères. Elle s'inscrit dans le cadre plus global de l'instauration de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (REOMI), effective au 1^{er} janvier prochain. Pour rappel, avec la REOMI, chaque usager paiera en fonction du nombre de levées de son bac d'ordures ménagères et de sa contenance.

À partir du 1^{er} janvier prochain, au-delà de 12 levées par an pour votre résidence principale, vous paierez un supplément pour le ramassage de votre poubelle d'ordures ménagères. À l'inverse, vous pourrez sortir votre bac de déchets recyclables (bac jaune) autant de fois que vous le désirez sans surcoût.

Ne vous inquiétez pas. Dans le cadre de cet effort de réduction des déchets à observer, Pays de Montbéliard Agglomération vous donnera tout au long de l'année toutes les astuces afin d'inciter à réduire, de manière durable, votre production de déchets. À vos marques, prêts, triez ! ■

**Il se peut que ce service ne puisse être proposé dans certains secteurs d'habitat dense. PMA offrira une solution adaptée selon les cas de figure.*



LE MOT DE DANIEL GRANJON, Vice-Président en charge des déchets

« La décision prise en conseil communautaire, le 10 mars dernier, est un geste fort de la part des élus de placer la transition écologique au centre des intérêts de notre territoire et de nos habitants. Avec la mise en place de la REOMI et de la poubelle jaune, l'Agglomération offre les moyens modernes à ses habitants de devenir plus vertueux dans leur geste de tri. Une attention particulière sera d'ailleurs portée aux familles qui se verront appliquer un abattement sur les tarifs. Le développement de nos installations - comme

par exemple nos déchèteries - l'harmonisation des services sur l'ensemble du territoire ou encore la mise en place des biobornes sur toutes les communes renforcent l'élan de modernité que l'Agglomération souffle sur sa politique de collecte et de traitement des déchets. » ■



[agglo-montbeliard.fr / déchets](http://agglo-montbeliard.fr/déchets)

La REOMI, qu'est-ce que ça va changer pour moi ?

Beaucoup d'usagers s'interrogent sur la mise en place de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (REOMI). MONAgglo vous explique ce qui changera au quotidien.

Pourquoi PMA a-t-il fait le choix du passage en REOMI sur l'ensemble de son territoire ?

À l'heure actuelle, la Redevance Incitative est déjà appliquée sur 11 communes de l'ancienne Communauté de Communes des 3 Cantons. Au 1^{er} janvier prochain, ce mode de tarification sera harmonisé sur les 72 communes de PMA ce qui le rendra plus équitable. Cette tarification plus juste sera surtout plus transparente car l'usager sera acteur de sa facture qui sera directement liée à sa production de déchets. Aussi, l'instauration de la REOMI participe à l'amélioration globale du service de ramassage et traitement des déchets avec la mise en place des poubelles jaunes bien évidemment mais pas seulement ! Les sites de traitement (déchèteries, quai de transfert de la Charmotte, etc) seront modernisés et les bornes pour les biodéchets vont se généraliser sur l'ensemble de l'Agglomération.

Plus de services, moins de déchets !

MÉMO BIODÉCHETS

PMA vous aide à diminuer votre production de déchets et notamment celle de biodéchets (épluchures, restes de viande, poissons, crustacés, etc). Pour un gain de place substantielle dans votre bac d'ordures ménagères ! D'ailleurs, le tout nouveau « Mémo biodéchets » vous donne toutes les astuces pour trier vos déchets de cuisine (à retrouver sur l'adresse ci-dessous). Déployé depuis 2019, ce service de biobornes sera progressivement étendu sur l'ensemble des 72 communes de l'Agglomération d'ici à 2023.

[agglo-montbeliard.fr / Déchets / biodéchets et compostage](http://agglo-montbeliard.fr/Déchets/biodéchets-et-compostage)

De quoi sera composée ma facture ?

Les factures (à blanc courant 2022 mais qui seront réelles en 2023) liées à la REOMI comporteront deux parts : une fixe et l'autre variable. La part fixe (environ 70% du tarif global) englobe notamment l'abonnement d'accès au service qui sera identique pour tous. Elle comprend également la mise à disposition du bac d'ordures ménagères avec 12 levées du bac par an incluses dans le forfait pour les résidences principales à répartir sur une année (ou 6 levées du bac par an pour les résidences secondaires). La part variable (environ 30 %) dépendra, quant à elle, du nombre de levées supplémentaires. C'est sur cette part que l'usager vertueux sera pleinement acteur pour en faire diminuer le coût au maximum.

Comment anticiper ce que je paierai avec la REOMI en 2023 ?

Avec la grille tarifaire adoptée par les élus communautaires le 10 mars dernier, PMA vous permet dès à présent d'évaluer le montant de votre Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative. En indiquant quelques informations (nombre de personnes dans le foyer, nombre de levées de bac dans l'année, etc) dans le simulateur en ligne sur notre site internet (voir ci-dessous), vous pourrez avoir une projection de vos factures à échéance 2023. ■



[agglo-montbeliard.fr / déchets / REOMI](http://agglo-montbeliard.fr/déchets/REOMI)

Modernisation des bacs



Les services de Pays de Montbéliard Agglomération livreront au 2nd semestre 2022 les poubelles jaunes aux usagers (à ne pas utiliser avant 2023). Ce sont également 22 000 bacs à ordures

ménagères qui seront distribués aux habitants qui ont besoin d'adapter le volume de leur bac à leur production de déchets. Bref, vos poubelles vont prendre un vrai coup de neuf ! ■

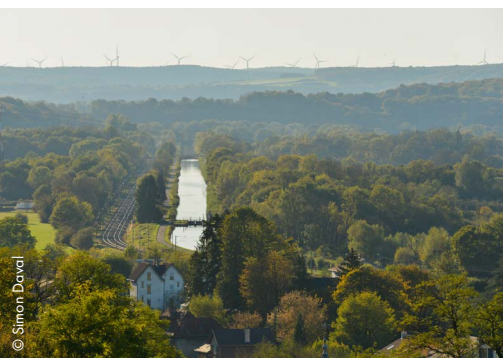
L'ATTRACTIVITÉ URBAINE

Qu'est-ce qui fait l'attractivité d'un territoire ? Vaste question à laquelle chacun apportera une réponse différente ! Si l'emploi, l'environnement, l'offre de services ou encore les loisirs sont des incontournables, l'urbanisme et l'habitat sont tout aussi importants, sinon plus.

Par ces leviers, Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) façonne, aux côtés des communes, le territoire de demain pour améliorer le cadre de vie de ses habitants.

SCoT

*Schéma de Cohérence
Territoriale*



PLH

*Programme Local
de l'Habitat*



NPNRU

*Nouveau Programme National
de Rénovation Urbaine*



En matière de perspectives de territoire, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Montbéliard, approuvé en décembre dernier par l'assemblée communautaire, est LE document qui fait foi. Outre le diagnostic porté sur le territoire, il fixe les orientations et les objectifs à atteindre dans les différentes actions publiques : urbanisme, développement économique, mobilités, environnement, habitat, etc. Sur le plan urbanistique, le défi est de parvenir à garantir l'équilibre du territoire dans ces différents domaines et de maintenir, dans chaque commune, un niveau de développement et de population suffisant pour assurer une pérennité de l'offre d'équipements et de services. Afin d'y parvenir, le SCoT préconise de moderniser l'habitat en privilégiant la réhabilitation du parc de logement. ■

En articulation avec le SCoT, le Programme Local de l'Habitat (PLH) agit globalement sur l'offre de logements pour l'adapter aux besoins de tous, en priorisant désormais la requalification des logements existants. La politique communautaire mobilisera dans ce but environ 25 M€ d'investissements – 18 M€ pour l'aide à la pierre par délégation de l'État et 7 M€ du côté de PMA – pour la période 2021-26. Ces sommes dévolues en faveur du logement social et de la rénovation du parc privé profitent à la fois aux habitants mais aussi aux entreprises et artisans du BTP. Concrètement, il s'agit non plus de construire du logement neuf mais bel et bien de rénover l'existant. En 2022, Pays de Montbéliard Agglomération renforce d'ailleurs ses aides à la rénovation énergétique, en particulier en direction des copropriétés privées. ■

En matière de logement et plus globalement de cadre de vie, un effort prononcé est effectué auprès des Quartiers Prioritaires de la Ville. Avec le Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU) 2019-25, contractualisé avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) et les deux communes concernées, PMA investit près de 4 M€ (pour un investissement total de plus de 100 M€) pour les quartiers de la Petite-Hollande à Montbéliard (82 M€) et celui des Évoironnes (20 M€) à Sochaux. En mars s'est ouvert le nouveau centre commercial des Hexagones (photo ci-dessus) dans la cité des Princes. Dans le cadre de l'avenant n°2 du NPNRU qui sera signé ce printemps, la ville de Sochaux obtiendra de son côté un abondement financier de l'État de 667 000 € pour les opérations d'aménagement des espaces publics. ■

Effilogis

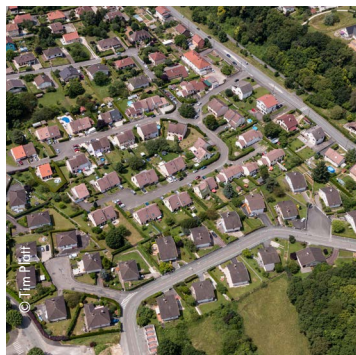
Effilogis Maison Individuelle
avec PMA



Simplifier la rénovation énergétique de sa maison : c'est l'un des objectifs principaux du PLH qui a reconduit en 2022 le service de Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE) de PMA, mené en partenariat avec la Région Bourgogne – Franche-Comté et l'État. Le service « Effilogis Maison Individuelle avec PMA » s'inscrit désormais sous la bannière France Rénov' et permet de lutter contre les « passoires thermiques ». Ce service, dont PMA avait assuré la promotion lors du salon de l'habitat en janvier dernier à l'Axone (photo ci-dessus) garantit un service neutre et gratuit dédié à la rénovation performante de votre habitat. Et ce quel que soit votre budget. ■

ZAN

Zéro Artificialisation Nette



Promulguée l'an dernier, la loi dite « Climat et Résilience » vise notamment à moins « bétoniser » les terres agricoles pour atteindre le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) des sols en 2050. Cette notion de ZAN devient un marqueur important de l'aménagement du territoire. Cela oblige PMA à repenser l'utilisation de ses espaces urbanisés (par exemple avec le développement du réseau de transport en commun évolutY), à ne plus étendre l'urbanisation (par exemple en requalifiant les friches) et à réintroduire de la biodiversité par la renaturation. Dans ce cadre, les opérations de lotissement (photo ci-dessus) ne sont plus trop au goût du jour... ■

ADS

Autorisation Droit des Sols



Qui dit aménagement du territoire dit autorisations d'urbanisme. Nouveauté de ce début d'année, les particuliers et les professionnels ne sont plus obligés d'aller en mairie et peuvent désormais déposer leur demande en ligne, qu'il s'agisse de déclarations préalables, de permis de construire ou de démolir. À ce titre, le service Autorisation Droit des Sols (ADS) de PMA instruit les autorisations des droits du sol selon les documents et règlements d'une soixantaine de communes pour le compte de celles-ci. Pour elles, la collectivité a donc ouvert un service dématérialisé : <https://autorisations-urbanisme@agglo-montbeliard.fr>. Un service simple, rapide et accessible ! ■



LE MOT DE JEAN-LOUIS NORIS, Vice-Président en charge de l'urbanisme, l'habitat, l'aménagement du territoire et le patrimoine immobilier

« Pour Pays de Montbéliard Agglomération, le défi est de s'organiser afin de converger vers l'objectif national 2050 : le zéro consommation d'espaces agricoles, forestiers et naturels. Notre stratégie foncière est la traduction opérationnelle de ce projet de territoire. Il convient donc de réfléchir, d'une part, à une meilleure organisation territoriale et, d'autre part, sur notre habitat qui est une donnée essentielle de notre



attractivité. Cela passe par la requalification des centres bourgs et villageois, celle des centres urbains avec des espaces publics agréables à pratiquer aussi bien pour les piétons que pour les habitants. C'est ainsi que nous proposerons un environnement de qualité à nos habitants. Si protéger nos espaces naturels est important, améliorer nos espaces publics l'est tout autant. » ■



agglo-montbeliard.fr / SCoT du Pays de Montbéliard
agglo-montbeliard.fr/habitat

Mobilisez-vous sur les mobilités !



En tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM), Pays de Montbéliard Agglomération a créé en 2020 son Comité des Partenaires. Vous souhaitez en faire partie ? Participez jusqu'au 1^{er} mai à l'appel à candidature pour devenir moteur sur le sujet des mobilités dans le Pays de Montbéliard.

Le Comité des Partenaires est un organe d'importance, consulté au moins une fois par an sur de nombreux sujets en lien avec cette compétence : évolution de l'offre, politique tarifaire, qualité des services, information des usagers, etc. Il associe des élus, des représentants d'employeurs, des associations d'usagers ou d'habitants mais également – et c'est nouveau – des habitants tirés au sort.



Vous avez donc jusqu'au 1^{er} mai pour candidater sur l'adresse mail **via le flash code ci-dessous ou à l'adresse internet ci-dessous**. Que vous soyez usagers ou non des transports publics de PMA, vous avez forcément un avis à donner sur vos mobilités ! ■



agglomontbeliard.fr / Déplacements

Convention avec les chasseurs



Le 7 mars dernier, Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) a signé une convention de partenariat avec la Fédération de chasse du Doubs. L'objectif ? Lutter contre la prolifération des sangliers sur les secteurs de Vieux-Charmont, Brognard et de Nommay.

Depuis plusieurs mois, des sangliers occasionnent des dégâts sur des terrains agricoles, incidents dont les dédommagements sont financés par la Fédération de chasse. Afin de maîtriser cette situation, PMA s'est engagée, aux côtés des chasseurs et des agriculteurs, à pratiquer des fauches ciblées sur les zones interstitielles dont elle est propriétaire et qui servent de refuges aux sangliers, laies et marcassins. Ces actions d'ouverture de milieux, associées à des battues de décantonnement et des tirs ciblés de nuit organisés par les chasseurs, visent à diminuer la population des sangliers. Un bon moyen d'éviter les désagréments pour le monde agricole. ■

Le Département rénove le pont du Ludwigsburg



Les travaux de rénovation du pont du Ludwigsburg à Montbéliard, conduits par le Département du Doubs, devraient débuter le 28 mars pour une durée programmée de quatre mois. Cet axe très fréquenté sera fermé dans le sens d'entrée vers le centre-ville et des déviations seront mises en place. ■

PMA candidate pour être capitale française de la culture

Et si le Pays de Montbéliard était labellisé capitale française de la culture en 2024 ? Voilà une belle perspective à laquelle on vous demande de participer ! Dans le cadre de sa candidature pour obtenir le label « Capitale française de la Culture », Pays de Montbéliard Agglomération lance un questionnaire en ligne sur son site internet (ou via le QR code ci-contre). Vous avez jusqu'au 18 avril pour montrer votre intérêt pour la culture ! ■



agglo-montbeliard.fr / Toute l'actu en continu

Challenge des trails de PMA



Amis sportifs, à vos marques ! Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) lance cette année son challenge des trails. Quatre épreuves nature organisées dans le territoire sacreront, en fin de saison, le meilleur traileur du Pays de Montbéliard.

À l'initiative de PMA, le challenge des trails met l'honneur sur les plus beaux versants de son territoire. Quatre courses sont

au calendrier de ce tout premier challenge : le trail des Éoliennes à Dambelin (20 mars), le trail des Balcons du Lomont à Roches-lès-Blamont (10 avril), le trail du Pont Sarrazin à Vandoncourt (26 juin) et le trail des Ducs (19 novembre). Il couronnera le meilleur coureur du Pays de Montbéliard. De quoi vous motiver à chausser vos baskets ! ■



Les brèves du Conseil

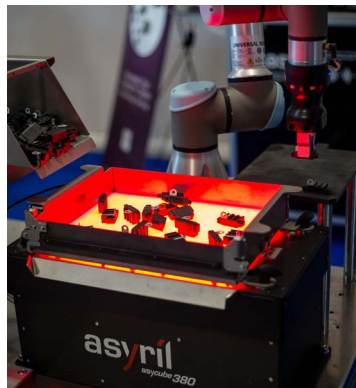
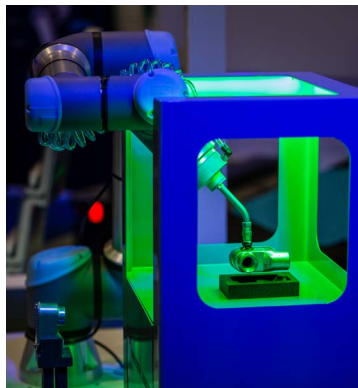
Ukraine : En soutien avec la population ukrainienne, le conseil communautaire de Pays de Montbéliard Agglomération a voté, le 17 mars dernier, une aide exceptionnelle de 20 000 €. Celle-ci sera attribuée à la Fédération nationale de protection civile.

Tourisme : Lors de ce conseil, les élus ont également adopté le nouveau Schéma de développement touristique 2022-27. PMA ambitionne de promouvoir les activités de pleine nature (cyclotourisme, tourisme fluvial, etc) et de diversifier son offre d'hébergement. Aussi, la collectivité souhaite impulser des actions de valorisation en lien avec des marqueurs identitaires du territoire : savoir-faire, restauration et produits locaux, vache montbéliarde, temple Saint-Martin avec circuit touristique, patrimoine historique et industriel, etc.

Collectif PMA : Cette année, sept sportifs de haut niveau seront soutenus par l'Agglomération dans le cadre de son collectif PMA : Jade Maraval (athlétisme, FCSMO), Andréa Vermot Gaud (ski nautique, Ski Nautique Montbéliardais), Matthéo Vasseur (kayak, La Gauloise), Marcus Burger (Moto enduro, Team Enduro Franche-Comté), Noah Vampa (motocross, Moto-Club Villars), Eva Lacheray (escrime, les Lions de Montbéliard) et Jules Torres (BMX, AV Beaulieu-Mandeure).

Des fonctionnaires du Ministère de l'Intérieur sur Montbéliard en 2023

Suite à la candidature portée par Pays de Montbéliard Agglomération l'année dernière, Montbéliard fait partie des vingt villes retenues par le Ministère de l'Intérieur pour accueillir des services déconcentrés d'administration centrale. À compter du 3^e trimestre 2023, 18 postes de travail du secrétariat général, liés à des missions de délivrance sécurisée des titres, seront donc établis dans l'Agglomération sur le site de Numerica. Cette décision participe au souhait du ministère de rapprocher les administrations centrales des citoyens. ■



SYSAXES, l'univers des cobots

Présente au Salon de l'Industrie de Paris, du 17 au 20 mai, l'entreprise Sysaxes commercialise et développe sur Technoland 2 des produits autour de la robotique et, plus particulièrement, des robots collaboratifs. Ces cobots, véritables emblèmes de l'industrie 4.0, ouvrent de multiples perspectives dans de nombreux domaines.

Fin des années 1980, le film « RoboCop » inventait un policier mi-homme, mi-robot, au service de la population. Si la fiction n'a pas encore rejoint tout à fait la réalité, l'apport des robots est aujourd'hui indéniable pour de nombreuses entreprises. « C'est sûr, on enlève le travail aux humains, conçoit Eric Rosello. Mais, autant auparavant c'était mal vu, autant nous n'avons plus aujourd'hui cette sensation. Car nous ramenons également des productions en France qui étaient parties à l'étranger. Nous défendons cela et nous n'arrêterons pas le progrès. »

Du côté de Sysaxes, c'est le « cobot » qui fait sa loi et, plus spécifiquement, le robot UR de la société danoise Universal Robots. « C'est notre principale vente, affirme le cofondateur de la société. Ce robot collaboratif, ou cobot, est un robot léger capable de soulever des charges de 3, 5, 12,5 ou 16 kgs. Le cobot, c'est une analogie du corps humain et on appelle d'ailleurs ça un bras avec ces différentes articulations que sont l'épaule, le coude ou le

poignet. Ce bras sert à effectuer toutes les tâches répétitives et ainsi d'éviter les troubles musculo-squelettiques. Après des années de même gestuel, le salarié présente en effet des soucis d'articulations. Le robot, lui, fait le même geste tout le temps, sans souci et avec précision, comme du pick&place, du vissage ou de l'encollage par exemple. »



Agréée centre de formation

Ce robot constitué de six axes en rotation a donc donné son nom à Sysaxes en 2014. Mais les dirigeants Erik Pourtau et Eric Rosello, deux anciens de chez PSA Sochaux, vont plus loin que la seule partie négoce. « Nous avons développé un 7^e axe qui permet au robot d'allonger sa surface de travail grâce à ce déplacement horizontal ou vertical supplémentaire. Nous ne sommes donc pas que revendeurs, nous sommes force de propositions. » Et ce aussi bien dans les accessoires (caméra, capteur, etc), préhensions proposées au robot (type ventouse, pince ou encore aimant) que dans la formation prodiguée au client. « Ici, on forme un roboticien en quatre jours ! »

Passé le showroom à l'entrée de l'entreprise, la zone POC (Proof Of Conception) – véritable banc d'essai dans l'arrière-boutique – démontre que le cobot peut répondre à un tas de problématiques qui vont de la

palettisation de paquets de bûches de bois densifié au ponçage d'une planche de surf. « Le capteur d'effort s'adapte à l'inclinaison de la planche et le 7^e axe se déplace sur toute la longueur de la planche pour permettre le ponçage. Une planche de surf, ce n'est pas courant mais ça montre qu'on sait faire à peu près tout. »

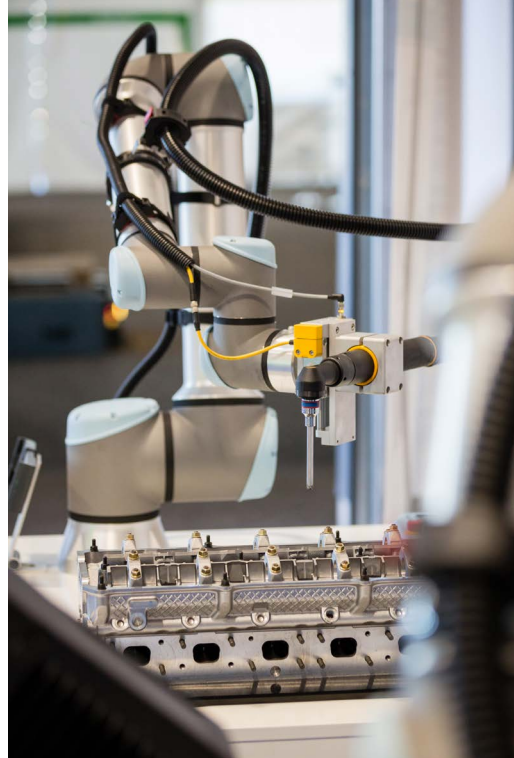
De nouvelles perspectives avec Asyрил

Dans la famille des cobots, l'UR ne tire pas seul la couverture à lui. Sysaxes investit aussi sur le robot MIR (Mobile Industrial Robots) qui, lui, a la faculté de se déplacer et permet donc une fonction de transport en se repérant dans l'espace grâce à des scrutateurs lasers. « En Suisse, nous avons travaillé avec une salariée de l'horlogerie dont la fonction était d'amener une caisse de montres à différents postes. À la fin de la journée, ses patrons étaient étonnés de savoir qu'elle couvrirait 12 km par jour ! Le robot MiR peut faire cette tâche. Il connaît son chemin, évite les obstacles, attend quand il le faut. Et il peut travailler de nuit également. Actuellement, nous réfléchissons à installer un cobot sur un MiR pour une hyper mobilité du produit. » Aussi, Sysaxes est partenaire exclusif de l'entreprise suisse Asyрил dont le

robot permet de ranger le vrac. « C'est insensé le nombre de personnes qui font cette tâche. Nous travaillons avec une société qui a ainsi 4,5 millions de pièces de bouchons de parfum à ranger par an ! Là, le robot Asyрил fait vibrer le plateau de vrac pour orienter les pièces dans la bonne position et ainsi pouvoir les chercher puis les ranger. Ce robot nous ouvre de nouvelles perspectives. » Le chiffre d'affaires lié à Asyрил, d'un montant de 500 000 € (sur un total de 7,5 M€), devrait d'ailleurs doubler cette année.

Des plateaux TV aux pizzas...

Avec de telles fonctionnalités, les clients potentiels des cobots sont légions. Le premier d'entre eux, Stellantis, s'en sert notamment pour visser sous les caisses automobiles, un secteur qui occupe 30% du chiffre d'affaires de Sysaxes. Un cobot de l'entreprise se retrouve quant à lui régulièrement à la télévision sur le plateau de la chaîne L'Équipe alors que d'autres réalisent des pizzas ! Ce qui fait sourire Erik Pourtau. « Nous sommes passés d'un client, en l'occurrence PSA, à 400 aujourd'hui. Avec tous les domaines qui vont avec ; à savoir l'automobile, la pharmacie, la restauration, les cosmétiques avec l'Oréal, la maroquinerie, le scolaire, les plateaux de cinéma mais aussi



les cercueils, les enceintes audio, les brosses à dent, jusqu'à l'insémination artificielle des cochons ! Il n'y a pas beaucoup de domaines où nous n'avons pas bricolé un truc. » ■



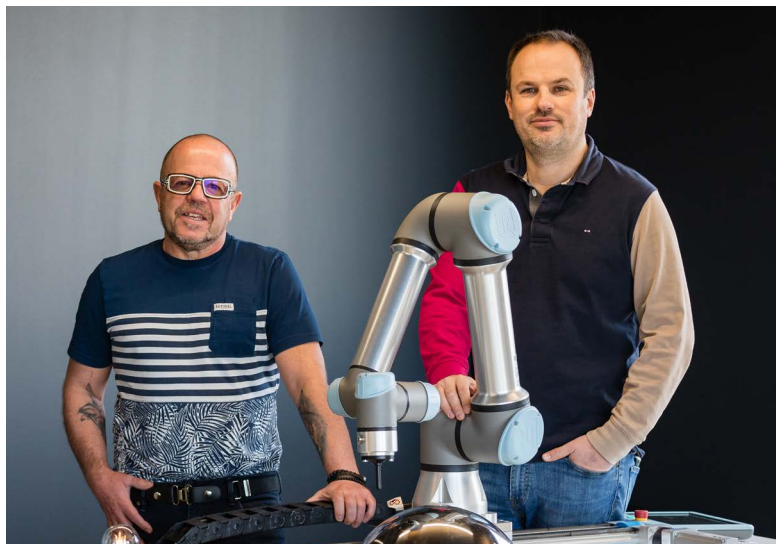
sysaxes.com



L'APPORT DE PMA

Pays de Montbéliard Agglomération (PMA), dans le cadre de sa compétence développement économique, accompagne les entreprises dans leurs besoins d'installation et d'expansion. « Nous étions auparavant sur Étupes en location et nous sommes venus sur Technoland 2 pour voir plus grand, explique Eric Rosello. Nous avons présenté notre projet à PMA qui nous a proposé un terrain de 30 ares. Pour nous, c'était idéal. L'Agglomération nous a aussi aidés à hauteur de 50 000 €, et la Région 100 000 €, pour l'achat du terrain. Avec des aides comme celles-là, ça donne envie d'y aller ! »

Reportage photo : Tim Platt



LES MARCHÉS

en tenue de soirée

Le retour du printemps annonce celui des marchés du soir, tous les vendredis. Cette saison, 23 dates sont à noter à votre agenda, du 29 avril au 30 septembre, à travers les communes de Pays de Montbéliard Agglomération (PMA). Autant de rendez-vous aussi bien plaisants que gourmands !



Lancés en 2011 par PMA, les marchés du soir sont devenus des rendez-vous incontournables du territoire, rassemblant près de 20 000 personnes chaque année. Depuis ces débuts, 50 communes de l'Agglomération ont ou vont prochainement accueillir cet événement. En 2022, Villars-sous-Écot (3 juin) Écurey (17 juin), Échenans-sur-l'Étang (12 août), Dampierre-sur-le-Doubs (26 août) et Glay (9 septembre) feront leur baptême. ■



À l'initiative des marchés du soir, PMA fédère différents acteurs autour du sujet de l'alimentation durable dans le cadre de son Projet Alimentaire Territorial (PAT). La collectivité souhaite ainsi favoriser l'accès aux produits locaux en développant les circuits courts. Grâce aux marchés du soir, les producteurs locaux se font connaître et diversifient leur clientèle. Par un acte d'achat, le consommateur contribue aussi à leur permettre de vivre de leur métier. ■



Un des charmes des marchés du soir, c'est évidemment son côté festif. Chaque commune rassemble son comité des fêtes et ses associations locales afin de faire de son rendez-vous un véritable événement. La fanfare municipale est souvent de sortie ! Chaque année, ce sont près de 600 bénévoles qui sont associés à l'organisation des marchés du soir. Une véritable fête au village... ■



Les producteurs présents sur les marchés du soir sont scrupuleusement sélectionnés par la Chambre Interdépartementale d'Agriculture Doubs Territoire de Belfort pour la qualité de leurs produits. Par la signature d'une charte, ils s'engagent à ne vendre que des productions créées dans leurs exploitations avec des produits représentatifs du terroir. Vous pourrez donc toujours chercher du « Made in China », vous n'en trouverez pas ! ■



Comme l'an dernier, certains marchés du soir seront de nouveau estampillés « Les Couleurs de l'Agglo ». Ce projet, mené par PMA depuis deux ans, permet à différents publics de toucher à toute une palette artistique. Après avoir promu des talents locaux en 2021 (en photo le marché de Roches-lès-Blamont en septembre dernier), Les Couleurs de l'Agglo organiseront cette saison des ateliers découverte où les visiteurs pourront se piquer de culture au sens large. ■

AGENDA PRINTANIER

29 avril : Hérimoncourt
6 mai : Dung
13 mai : Colombier-Fontaine
20 mai : Pont-de-Roide-Vermondans
27 mai : Taillecourt
3 juin : Villars-sous-Écot
10 juin : Solemont
17 juin : Écurevey
24 juin : Bethoncourt

Début des marchés à 17h, jusqu'à 22h.



Le calendrier complet des marchés du soir sur notre site internet : agglo-montbeliard.fr / Développement économique / circuits courts
 Ces événements sont susceptibles d'être modifiés selon les normes sanitaires en vigueur.



Depuis leurs débuts, les marchés du soir s'inscrivent dans une démarche éco-citoyenne en lien avec de nombreux partenaires. Ainsi, l'association Vélocité propose de venir à certains rendez-vous en vélo. Le service sensibilisation à l'environnement de PMA fait, quant à lui, la promotion du compostage. Quant au Pavillon des sciences, la thématique de son stand cette saison sera : « Un bon microbiote, c'est vital ! ». ■



Les marchés du soir, c'est enfin une ambiance féérique, lieu de convivialité par nature où la fête se prolonge jusqu'à la nuit tombée. Une vraie bouffée de liberté ! ■

SUR NOS RÉSEAUX

EN VIDÉO



Retrouvez les vidéos des producteurs locaux sur la playlist « Producteurs des marchés du soir » de notre chaîne YouTube « Pays de Montbéliard Agglomération ».



PMA vous fait gagner de nombreux lots, avec les producteurs locaux, en amont des marchés du soir. Connectez-vous sur la page Facebook « J'aime le Pays de Montbéliard ».

Un budget **SOLIDAIRE**

Entre les conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire et les baisses des dotations de l'État, la réalisation du budget de Pays de Montbéliard Agglomération a été un savant exercice d'équilibriste. En cette période incertaine, les élus communautaires ont fait le choix de la solidarité à tous les niveaux.

Baïsse des recettes, augmentation des dépenses, l'équilibre est toujours difficile à tenir, et ceci pour un ménage comme pour une collectivité. Le budget 2022 de Pays de Montbéliard Agglomération a donc été le fruit d'un remarquable compromis entre le besoin nécessaire d'investissements et le choix assumé de ne pas accroître la pression fiscale des ménages et des entreprises.

En cela, l'exercice de cette année apparaît trois fois solidaire. Solidaire, donc, avec l'ensemble des contribuables et ce refus d'augmenter les impôts locaux (*lire ci-dessous*). Solidaire,

de plus en plus, envers les 72 communes membres avec la prise en charge du Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (*lire page suivante*). Solidaire, enfin, des forces vives du territoire, que ce soit avec le financement des services publics indispensables à l'activité comme pour l'investissement de projets structurants dont le volume (51 M€) est l'un des plus importants de l'histoire de PMA. Parmi les principaux : l'achèvement du futur Conservatoire du Pays de Montbéliard, la mise en place de la collecte en bac jaune et la reprise des terrains sud de PSA-Stellantis. ■



EN CHIFFRES

Un budget au total de **210 M€** :

148 M€

consacrés au fonctionnement

51 M€

pour l'investissement

11 M€

au remboursement du capital de la dette



0 % D'AUGMENTATION FISCALE

Pour la huitième année consécutive, le conseil communautaire de PMA n'a pas souhaité augmenter les principaux taux d'imposition de la collectivité malgré des aides de l'État en diminution. La pression fiscale demeure donc inchangée depuis 2014 sur les 4 taxes suivantes :

- Taxe d'habitation : **9,53 %**
- Taxe sur le foncier bâti : **0,860 %**
- Taxe sur le foncier non bâti : **1,68 %**
- Cotisation foncière des entreprises : **25,47 %**

LES TROIS GRANDS PROJETS DE L'ANNÉE



Le futur Conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique du Pays de Montbéliard devrait ouvrir ses portes début 2023. La somme de 10,1 M€ lui est dévolue cette année, sur un budget total de l'opération de 15,3 M€ HT. ■



Voté en conseil communautaire le 20 janvier dernier, PMA va faire l'acquisition de 42 hectares du site dit « PSA Sud » pour un montant de 16,4 M€ étalés sur 15 ans (0,6 M€ inscrit en 2022 puis 1,1 M€ par an). La collectivité raffermir ainsi sa volonté d'accompagner le projet de reconversion du site pour y accueillir de nouvelles activités économiques industrielles. ■



La modernisation de la collecte et du traitement des ordures ménagères s'élève à 7,2 M€ (tous budgets confondus). Cette année tout particulièrement, le budget est affecté par la mise en place de la collecte en bac jaune (3,2 M€) et de la tarification incitative (1,5 M€, lire également en pages 4-5). ■



LE MOT DE PIERRE-AIMÉ GIRARDOT, Vice-Président en charge des finances, des ressources humaines et de la mutualisation

« Le budget, voté par le conseil communautaire le 17 mars dernier, a parfaitement pris en compte le pacte financier et fiscal adopté l'an dernier. Celui-ci renforce la solidarité entre PMA et ses communes membres qui sont durement impactées par les baisses successives des dotations de l'État. Pour la première fois, l'Agglomération prend ainsi en charge la totalité de la contribution au Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC) de l'ensemble des communes, pour un montant de 3,6 M€. Elle s'ajoute aux



fonds de concours à destination des projets communaux qui s'élèvent à 800 000 €. Cet effort de solidarité permettra de dynamiser directement l'investissement des communes pour des projets qui pourront voir le jour grâce à PMA comme la modernisation de l'éclairage public, l'isolation et la rénovation des bâtiments, l'aménagement de traversée de village, des travaux de voirie communale ou à destination du périscolaire et de l'école. » ■

PAYS DE MONTBÉLIARD AGGLOMÉRATION

LES PRINCIPALES DÉPENSES DU BUDGET PR
(FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT)



**SOLIDARITÉ
COMMUNAUTAIRE**
45,1 M€



**TRANSPORT
ET MOBILITÉ**

30,7 M€



**CONSERVATOIRE
DE MUSIQUE,
DE DANSE,
ET D'ART
DRAMATIQUE**

10,2 M€



**DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE**

8,6 M€



**EAU, ASSAINISSEMENT,
ENVIRONNEMENT,
GEMAPI**

(GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES
ET PRÉVENTION DES INONDATIONS)

23,8 M€



12,6 M€



**ÉLIMINATION
DES DÉCHETS**



**RÉNOVATION
URBAINE
POLITIQUE DU
LOGEMENT ET
HABITAT**

6 M€





BUDGET 2022

PROJET DE BUDGET 2022 PAR POLITIQUE PUBLIQUE
(HORS DETTE ET HORS PERSONNEL)



SPORT

4,3 M€

**ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
RECHERCHE, FORMATION**

3,4 M€



CULTURE 3 M€



**POLITIQUE
DE LA VILLE
COHÉSION
SOCIALE**

1,3 M€



SANTÉ 1 M€



TOURISME

0,8 M€



0,6 M€

**POLITIQUES
SOCIALES D'INTÉRÊT
COMMUNAUTAIRE**

(PETITE ENFANCE, REPAS À DOMICILE, ETC.)





À L'AGGLO de vous faire préférer le vélo

Avec les beaux jours monte la sève du cycliste à travers ses mollets et les pignons de son biclou. Ça tombe bien, Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) est un terrain de jeu idéal qui réunit toutes les conditions pour apprécier la bicyclette. Avec l'Agglomération, faites valoir votre droit de vélo !

Avec vélitY, l'électrique est fantastique !

Inauguré le 19 mars dernier, PMA et son délégataire Moventis Pays de Montbéliard lancent vélitY. Ce nouveau service de location de Vélos à Assistance Électrique (VAE) permet à tout un chacun de profiter d'une offre supplémentaire en termes de mobilité, et ce à un tarif défiant toute concurrence !

219 € : c'est ce que vous coutera seulement la location d'un VAE pour la durée d'un an si vous êtes abonné évolitY. Complémentaire de l'offre de transport en commun, vélitY vous permet de louer un vélo entre un mois et un an, que ce soit pour vous rendre au travail ou pour vous balader. Ce service très flexible donne surtout l'occasion de tester le vélo à assistance électrique et, pourquoi pas, d'y prendre goût ! ■



evolity.fr



En travaux

Pays de Montbéliard Agglomération a adopté, en fin d'année dernière, son nouveau Schéma Directeur Cyclable 2022-26. Et les chantiers suivent ! En ce printemps, l'aménagement de la piste cyclable entre Audincourt et Hérimoncourt se poursuit avec une zone de chantiers dans

le centre de Seloncourt. Des travaux auront également lieu du côté de la Base de Loisirs du Pays de Montbéliard. Une nouvelle piste cyclable permettra de raccorder l'équipement communautaire avec la Coulée Verte reliant Belfort à Montbéliard. ■

Bientôt le 3^e Tour PMA

Le Tour PMA, organisé par le Centre Cycliste d'Étupes en partenariat avec Pays de Montbéliard Agglomération, fête déjà sa 3^e édition. Près de 150 coureurs venus du monde entier joueront des manivelles, du 17 au 19 juin, sur les routes du Pays de Montbéliard.

Qui succédera à l'Allemand Maurice Ballerstedt ? La question taraudera le peloton de cette épreuve classée 2.2 du calendrier Europe Tour. C'est-à-dire qu'elle accueillera 24 équipes de différents pays dont celle du CC Étupes, l'un des clubs formateurs les plus importants de France. Le plateau concocté par Sylvain Chalot et son équipe est donc de qualité. « Nous présentons un parcours encore plus dur que l'an dernier en passant par de nouvelles communes »,



affirme le président erbaton. Pari tenu avec, dès le vendredi 17 juin, un prologue reliant le centre de Mandeure au belvédère, soit 3,4 km de grimpette à parcourir au plus vite. Le lendemain, direction Pont-de

Roide-Vermondans pour un final, le dimanche, autour de Valentigney. ■



ccetupes.com

Avez-vous vos topoguides ?



Pays de Montbéliard Agglomération a récemment édité 14 topoguides sur les 14 circuits cyclo-touristiques de son territoire. À chacun son tracé, à chacun son histoire ! Ils sont à retrouver gratuitement au siège de PMA, à l'Office de Tourisme à Montbéliard et sur les différents sites touristiques de l'Agglomération. ■



agglo-montbeliard.fr / Déplacements / À vélo



EN VIDÉO

Retrouvez sur la chaîne YouTube « Pays de Montbéliard Agglomération » la vidéo du nouveau service véliY, le teaser du 3^e Tour PMA ainsi que la vidéo de promotion des topoguides.

Gardez la bonne attitude !

Si PMA est gestionnaire et assure l'entretien de près des deux tiers des 160 km d'itinéraires cyclables de son territoire, le respect et le civisme sont eux l'affaire de chacun. Suite à une recrudescence d'incidents, notamment sur les voies vertes, l'Agglomération rappelle les bonnes pratiques à observer en vélo et à pied afin de

limiter les conflits entre les usagers où la mixité piétons cycles est de mise. Se tenir le plus à droite de la route, tenir le chien en laisse ou tout simplement laisser un espace dégagé afin de laisser libre passage aux autres sont des règles élémentaires à respecter pour le bien de tous. ■



LES 30 ANS DU CFA du Pays de Montbéliard

Il y a trente ans, le Centre de Formation des Apprentis (CFA) du Pays de Montbéliard diplômait ses tout premiers élèves. Des milliers d'apprenants sont aujourd'hui devenus les garants de la transmission de leur talent et de leur passion. Paroles de deux d'entre eux sur leur passage à Bethoncourt.

« Les équipements sont exceptionnels »

Sébastien Pawly, pâtissier-chocolatier à Montbéliard, est aujourd'hui membre du Comité d'Administration du CFA.

« Je suis de la première promotion du Centre de Formation des Apprentis, du tout premier jour, avec Monsieur Methey comme directeur en ce temps-là. Après une première année d'études à Besançon, j'avais passé mes deux années d'apprentissage à Bethoncourt qui venait d'ouvrir. Il y régnait une belle ambiance. Je me souviens notamment de Solange Baud, professeur de vente qui comme moi était transfuge de Besançon, ou de Monsieur Charles qui était professeur de mathématiques. Nous étions, à l'équipe de pâtisserie, une sacrée bande de copains sous la houlette d'André Lagna, notre professeur de pratique. On se tirait la bourre, c'était à qui était le meilleur. Moi j'étais apprenti chez Germain, mes autres



camarades étaient chez Vergne, Debré et Claude Roy à Baumes-les-Dames. On s'amusaient à nous pousser mutuellement vers le haut.

Et le CAP pâtissier, à l'époque, nous formait véritablement sur l'ensemble de nos métiers, que ce soit pâtissier, chocolatier, glacier et confiseur ! Je me souviens que nous étions alors très bien équipés, que nous avions tous un batteur électrique kitchenaid. Le laboratoire de pâtisserie a été refait il y a deux ans, sinon c'était exactement le même qu'à l'époque ! J'ai la chance, avec l'association " Tradition Gourmande ", de visiter de nombreux CFA à travers la France et je peux dire que les équipements du CFA du Pays de Montbéliard sont exceptionnels avec ce matériel qui est tout neuf. Il y a vraiment de la qualité pour accueillir les jeunes. Le laboratoire de pâtisserie est l'un des plus beaux de Bourgogne-Franche-Comté et la direction actuelle fait un travail fabuleux sous la houlette du directeur actuel, Monsieur Straumann. » ■

« Une formation très enrichissante »

Amélie Prost est gérante du salon de coiffure « L'Atelier d'Amélie » à Montbéliard.

« J'ai tenu tête aux parents pour faire cette formation en coiffure, ils ne le regrettent pas ! », en sourit Amélie. Native de Présentevillers, elle est en effet, à 31 ans, patronne de sa boutique depuis trois ans. Après deux ans à l'École des Métiers Artistiques (EMA) de Belfort, elle intègre le CFA de Bethoncourt en 2010. « Ce fut une formation très enrichissante. Entre l'EMA qui est une école privée et le CFA qui est plutôt public, j'ai davantage appris au CFA. Là-bas, on touche directement au métier. »

Et ce n'est pas un mais deux brevets professionnels qu'Amélie passa pendant trois ans : coloriste permanentiste et styliste visagiste. « La deuxième année, j'ai d'ailleurs plus bossé mes olympiades des métiers que mon brevet. Mon professeur de pratique, Madame Pieltant, m'avait poussée à m'inscrire et j'étais arrivée deuxième des olympiades au niveau régional. »

« Le CFA, ce sont de très bons souvenirs et je n'ai aucun regret d'avoir passé trois ans là-bas. Mme Pieltant était une prof très pédagogique et ultra dynamique.



Elle aimait transmettre ce qu'elle savait, de même que Monsieur Fugagnoli, le responsable pédagogique qui intervenait auprès de tous les métiers en lien avec l'artistique. Au moindre souci, ils étaient présents à nos côtés. » Quant aux infrastructures, Amélie eut la chance d'apprendre dans un salon de coiffure tout neuf. « Ils venaient d'être refaits, les conditions de travail

étaient plus que bonnes ! »

À l'heure de fêter les 30 ans du CFA, Amélie formule un vœu. « J'aimerais que le CFA se développe encore plus et que les métiers de l'artisanat, boulanger, vente ou coiffure soient davantage reconnus par les jeunes. Qu'ils aient envie de faire ces métiers-là ! Et qu'ils aient autant de bons souvenirs que j'ai pu en avoir. » ■



L'ACTION DE PAYS DE MONTBÉLIARD AGGLOMÉRATION

Pays de Montbéliard Agglomération est membre historique de l'association de gestion du Centre de Formation des Apprentis (CFA) du Pays de Montbéliard aux côtés de la Chambre de Commerce et d'Industrie et de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. Cette association est présidée par Henri-Francis Dufour, vice-président de PMA en charge de l'enseignement supérieur.

L'Agglomération est surtout propriétaire des 35,7 hectares de surface (dont 5 370 m² de surface bâtie), à

Bethoncourt, sur lesquels elle héberge à titre gracieux le CFA. En cela, outre une cotisation annuelle à l'association de l'ordre de 30 000 € ces dernières années (non versée ces deux dernières années dans l'attente d'une stabilisation des nouvelles dépenses et recettes dues à la réforme de l'apprentissage), elle programme chaque année des travaux de réparation. PMA prévoit l'octroi de deux subventions en investissement cette année, l'une pour une étude sur l'extension du laboratoire de la boulangerie et

l'autre pour des travaux de réhabilitation du pôle formation vente.

Ces études accompagnent l'évolution du CFA. Plus de 40 formations y sont accessibles en apprentissage ou en formation professionnelle. L'alternance et formations en apprentissage, les formations Atelier de Pédagogie Personnalisée (APP) et formation continue ainsi que l'école Boudard des métiers du cuir accueillent en tout près de 1 700 apprenants par an. ■



cfa-montbeliard.eu



LE GRAND RETOUR des GREEN DAYS!

Sept ans après sa dernière édition, le festival Green Days fait son retour dans les rues de Montbéliard. Du 7 au 11 juin, l'événement organisé par MA scène nationale – et soutenu par Pays de Montbéliard Agglomération – proposera de nouveau son regard créatif au cœur de Montbéliard pour partager et vivre des expériences artistiques et totalement gratuites.

Entre 2015 et 2022, il a fallu s'armer de patience pour revivre une édition des Green Days. Mais il faut croire que cette attente débouchera sur une très belle excitation, en juin prochain, au moment de goûter au dépaysement offert par ces quelques jours de printemps culturel ! Car Green Days, c'est la transformation du paysage urbain en vert et contre tout.

Vous aviez aimé à l'époque la métamorphose de l'hôtel de Sponeck en havre de verdure ? Tant mieux car le lieu sera de nouveau le centre névralgique et convivial du festival avec des concerts et autres propositions tout au long de la journée. Le festival va également occuper le tout nouvel espace de MA scène nationale, le MAGasin situé rue de Velotte, qui se transforme en point d'information et d'exposition.

Plein feux sur la radio !

Cette convivialité avec les artistes, c'est la sève des Green Days. La chorégraphe burkinabé Salia Sanou susurrera des mots doux avec le projet participatif « Parlez moi d'amour ». La réalisatrice de radio, Zoé Suliko, offrira quant à elle des séances audio spécifiques pour les plus jeunes. Le media radiophonique sera d'ailleurs à l'honneur lors du festival. Radio MA – le projet de radio de création de MA scène nationale –



proposera notamment des séances d'écoute de productions réalisées sur le Pays de Montbéliard, dont certaines avec ses habitants. Le programme complet avec notamment le retour de la Bibliothèque Humaine (photo ci-dessus), véritable marque de fabrique des Green Days, sera dévoilé vers la mi-mai. Mais il s'annonce d'ores et déjà vert...igineux ! ■



mascenenationale.eu

MONA ouvre ses colonnes aux groupes politiques du Conseil d'Agglomération. Les textes publiés sont sous la seule responsabilité des signataires.

Matthieu Bloch

Maire de Colombier-Fontaine, Président du groupe « Unis pour réussir »

En ces temps troublés, nous ne pouvons pas nous détourner de nos amis Ukrainiens. Nous avons assisté à un formidable élan de solidarité dans nos communes avec des collectes de dons et l'accueil des premiers réfugiés. Afin de poursuivre dans ce sens, nous avons voté l'octroi d'une aide exceptionnelle de 20 000 € en faveur de l'Ukraine qui permettra notamment d'acheminer les dons collectés sur place.

PMA a récemment pris des décisions importantes pour l'avenir de notre territoire avec le vote du budget général 2022 et le passage à la poubelle jaune en 2023.

La poubelle jaune, couplée à la redevance incitative, répond à l'enjeu environnemental majeur de réduction des déchets. Un abattement de 10 et 20% sera appliqué pour les familles de 4 personnes et plus. Vous serez accompagnés dans cette transition par l'agglomération avec notamment une campagne de communication ciblée.

Avec plus de 51 M€ d'investissement, le budget primitif 2022 adopté nous permettra de poursuivre les grands projets

structurants entamés, qu'il s'agisse des transports, des réseaux d'eau et d'assainissement, de la transition écologique, du développement économique, de l'aide à la personne ou encore du soutien au sport, à la culture et au tourisme.

S'agissant du tourisme, nous avons adopté le nouveau Schéma de développement touristique, une feuille de route ambitieuse pour renforcer l'attractivité du Pays de Montbéliard.

Nous continuons également notre action de solidarité envers les communes avec la prise en charge complète du Fonds de péréquation intercommunal par PMA. On ne peut que déplorer que l'opposition ne soutienne pas cette solidarité en ne signant pas la motion dénonçant l'exclusion des opérations d'aménagement du FCTVA qui pénalisera grandement les investissements communaux.

Nous vous souhaitons un agréable printemps, avec un début de retour à la normale grâce à l'allègement des règles sanitaires. Soyez assurés que nous continuerons d'œuvrer activement pour l'avenir de notre territoire.

Nicolas Pacquot

Maire d'Étouvans, Président du SIVU des Essarts, pour le groupe « Indépendants et Solidaires »

La mise en place du bac jaune est l'arbre qui cache une forêt, celle des tarifs et des conditions d'application de la redevance incitative sur PMA, décision votée par la majorité LR – PS. L'impact sera considérable sur le portefeuille d'une grande majorité de foyers.

Précisons que les 36 élus de notre groupe sont unanimement favorables à la tarification incitative, indispensable pour limiter notre impact sur l'environnement.

Néanmoins pour être incitative, cette nouvelle redevance ne devait pas être punitive :

- Certaines familles de 4 ou 5 personnes verront leur contribution plus que doubler, même si elles sont très vertueuses sur le tri (de 120 à 258,30 €/an) !
- Aucun travail n'a été présenté pour le logement social ;
- Le coût de la collecte des encombrants de 20€ est dissuasif ;
- Le sort des compagnons d'Emmaüs qui traitaient nos papiers cartons est inconnu ;

- On nous a refusé le maintien des points R dans les villages où la population le souhaitait et qui devra toujours s'y rendre pour le verre.

Les grands perdants seront aussi les foyers de l'ex- CC3C :

- Un couple avec un bac de 120 L passera de 124,56 € pour 12 levées par an à 152,12 € (soit + 22 %)
- Une famille de 4 personnes (bac de 240 L) passera de 187 € à 258,30 € (soit +38 %).

Nous avons demandé une enquête de la population et un moratoire d'un an qui nous ont été refusés.

Aussi, le groupe Indépendants et Solidaires a voté CONTRE les modalités d'application de la redevance incitative telles que proposées par la majorité LR – PS de PMA.

Nous ne manquerons pas de vous informer de la suite des événements.

Mathieu Kalyntschuk

Maire de Montenois, pour « Ensemble pour PMA 72 »

Le 24 février 2022, la Russie a lancé une offensive militaire contre l'Ukraine. Ne jouons pas sur les mots : c'est une déclaration de guerre, qui nous rappelle les heures sombres des grands conflits européens. Les images qui nous parviennent sont accablantes, et la propagande mise en oeuvre par l'agresseur nous consterne, alors même que l'ensemble du peuple russe n'adhère pas à la politique menée par son dirigeant.

Nous sommes toutes et tous bouleversés par ces événements dramatiques. Forts de nos valeurs sociales et humanistes, nous

devons d'agir en faveur des victimes de cette tragédie, par la collecte des dons généreusement effectués par les Français, ou encore par l'accueil des premiers réfugiés.

Vivre ensemble dans la paix, en privilégiant le dialogue et le respect de l'indépendance de chacun, n'est pas négociable. Face aux temps difficiles qui s'annoncent, plus que jamais nous devons nous battre pour défendre nos valeurs et nos idéaux de démocratie.

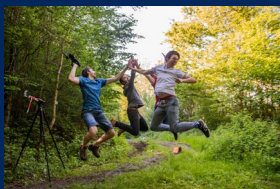
LES TEMPS FORTS de l'agenda

Spectacle, concert, événement, curiosité... **MONA** vous propose sa sélection de manifestations à ne surtout pas manquer.

Pensez également à vous inscrire aux sorties 1, 2, 3...nature, aux rendez-vous du patrimoine et du Conservatoire.

ÉVÉNEMENTS

17^e édition du Festival du Film d'Un Jour



26-28 mai, Montbéliard
Remise des trophées le samedi
28 à 20 h au théâtre de
Montbéliard.
ff1j.fr ■

Ouverture de la baignade surveillée

Samedi 4 juin
Base de Loisirs du Pays
de Montbéliard
Tél. 03 81 31 84 70 ■



Journées Nationales de l'Archéologie



18-19 juin
Site antique de Mandeure
agglomontbeliard.fr/culture/patrimoine ■

FESTIVALS



Bocksons

10-11 juin
Les Longines, Valentigney
bocksons.com ■

Rencontres et racines

24-26 juin
Espace Japy, Audincourt
rencontresetracines.audincourt.fr ■

SAVE THE DATE !

Conférence Territoires d'Innovation
Samedi 25 juin 11h - 18h Mattern Lab, Sochaux
Plus d'informations dans le [MONAgglo#26](#)

SPORT



24 MX Tour motocross

14-15 mai
Villars-sous-Écot
mcvillars.com ■



3^e Tour du Pays de Montbéliard

17-18-19 juin
Plus d'informations en
page 19 ■

Open PMA beach-volley

18-19 juin,
Base de Loisirs du Pays
de Montbéliard
Facebook : [EVBS PM](#) ■



Challenge des trails - Trail du Pont Sarrazin

26 juin, Vandoncourt
Facebook : [Trail Pont Sarrazin](#) ■

